

BULLETIN DE RESERVATION HOTELIERE
LES CURTILLES

Merci de remplir un bulletin par chambre, et le renvoyer accompagné du règlement,
à l'adresse postale suivante : Palais des Congrès – BP 57 - 88800 VITTEL
ou par mail : infos@vittelcongres.com

Contact : Corinne LAGATIE - ☎ : 03.29.08.69.07 ✉ : infos@vittelcongres.com

1/ PARTICIPANT

NOM _____ PRENOM _____

Adresse _____

Code postal _____ VILLE _____

Tél. _____ E-mail (écrit lisiblement) _____

Adresse de facturation (si différente de l'adresse ci-dessus) :

Date d'arrivée _____ Date de départ _____

Heure d'arrivée _____ Heure de départ _____

2/ ACCOMPAGNANT EVENTUEL (pour chambre double)

NOM _____ PRENOM _____

Adresse _____

Code postal _____ VILLE _____

Date d'arrivée _____ Date de départ _____

Heure d'arrivée _____ Heure de départ _____

RESERVATION

	CHAMBRE SINGLE	CHAMBRE DOUBLE	MONTANT
Nuit du 8 mars	99 € <input type="checkbox"/>	119 € <input type="checkbox"/>	_____ €
Nuit du 9 mars	99 € <input type="checkbox"/>	119 € <input type="checkbox"/>	_____ €
MONTANT TOTAL A REGLER			_____ €

Ces prix par nuit comprenant la chambre, le petit déjeuner et la taxe de séjour). L'hébergement sera attribué par ordre d'arrivée des bulletins et selon la disponibilité de l'hôtel au moment de la réception du bulletin.

REGLEMENT

- Par chèque libellé à l'ordre de "Destination Vittel Contrexéville" à joindre à votre demande d'inscription
- Par carte bancaire : Merci dans ce cas de nous contacter par téléphone. ☎ : 03.29.08.69.07

MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions doivent être faites au moyen de ce bulletin d'inscription. Elles seront traitées par ordre d'arrivée par LE PALAIS DES CONGRES – Corinne LAGATIE – BP 57 – 88800 VITTEL
E-mail : infos@vittelcongres.com

Aucune inscription ne pourra être acceptée sans règlement.

CONDITIONS D'ANNULATION / MODIFICATION

Seules les annulations signifiées par écrit au PALAIS DES CONGRES de VITTEL pourront être prises en considération aux conditions suivantes :

- Si l'annulation est effectuée avant le 12 février 2019 : aucune pénalité n'est appliquée
- Si l'annulation est effectuée du 12 au 25 février 2019 inclus : il est retenu à titre de pénalité forfaitaire 70 % du prix total des prestations réservées
- Si l'annulation est effectuée du 26 février à la date du jour d'arrivée inclus : il est retenu à titre de pénalité forfaitaire 100 % du prix total des prestations réservées

Pour toute modification, merci de vous adresser à Corinne LAGATIE – Palais des Congrès de VITTEL – BP 57 – 88800 VITTEL - ☎ : 03.29.08.69.07 ✉ : infos@vittelcongres.com

Date et signature du participant